



Fédération québécoise de dynamophilie

Québec Powerlifting Federation

fqd-quebec.com

Jonquière, décembre 2019,

Chers membres,

2019 fut une année où notre fédération s'est particulièrement démarquée au niveau des performances de nos athlètes. 268 membres se sont joints à nous cette année ; une légère baisse en comparaison avec l'année dernière. Il y a toutefois une douzaine de clubs actifs dans la fédération, une hausse par rapport à l'an dernier! La Fédération a sanctionné 8 compétitions régionales, en plus d'organiser un championnat provincial et central.

Plus de 80 athlètes du Québec se sont présentés au championnat canadien à Ottawa au mois de mars dernier : ce fut un record de participation. Ce championnat a d'ailleurs été le plus important jamais enregistré dans l'histoire de la CPU.

Au championnat du monde division Classique, Amélie Picher-Plante a remporté la médaille d'or chez les -52kg ; Fauve-Belle Bouchard a terminé 4^e au total et 3^e au bench chez les -63kg Junior ; et Justine Maltais a terminé 2^e au bench press chez les -63kg junior. Mickael Cloutier a remporté la médaille d'or aux Jeux du Commonwealth chez les 120kg+ ; Marc Cardinal a battu le record mondial au deadlift chez les -120kg en soulevant une charge de 372,5kg ; et de nombreux autres athlètes (hommes et femmes) se sont démarqués par leurs accomplissements. On peut dire que malgré sa taille modeste, la Fédération est constituée d'athlètes d'exceptions!

Louis Lévesque, notre vice-président, a formé 4 nouveaux arbitres en 2019 et est aussi sur le point de développer un examen en ligne pour les futurs arbitres. Nous comptons également en notre sein un nouvel arbitre de niveau national : félicitations à François Cazes pour l'obtention de son titre! Le site internet de la Fédération a de plus été retravaillé et tous les records et résultats des compétitions sont désormais à jour.

Le financement de la Fédération, le développement des jeunes athlètes et le développement des entraîneurs certifiés feront partie des défis à relever pour les années futures. Je souhaite bonne chance à la prochaine administration et je resterai toujours actif avec mon club et les compétitions que j'organiserai.

La fin d'année est à nos portes, les coffres sont pleins, la fédération est en bonne santé et je quitterai la présidence avec un sentiment de devoir accompli. Merci à Louis d'avoir été présent à mes côtés durant les 4 dernières années.



ASSEMBLÉE ANNUELLE

L'assemblée annuelle de la Fédération québécoise de dynamophilie aura lieu le 21 mars à 10h, au PEPS de l'université Laval à Québec, Salle 2878 (Salon Desjardins-Université Laval), 2300 Rue de la Terrasse, Québec, QC G1V 0A6. Les membres en règle sont tous invités. Voici un rappel important à ce sujet, tiré des règlements généraux de la Fédération :

ARTICLE VII – Assemblées générales

2. L'assemblée générale annuelle est ouverte aux membres en règle avec la FQD. Seuls les membres présents auront droit de vote. Le vote par procuration est interdit. Chaque club doit obligatoirement envoyer un représentant membre à l'assemblée annuelle. Un club ne peut déléguer plus de deux (2) membres pour assister à l'assemblée annuelle. Le quorum aux assemblées annuelles sera constitué des membres présents. Chaque club a droit à deux (2) votes. Les membres qui n'appartiennent à aucun club ont droit à un vote de décision collective entre eux, soit un vote pour tout le groupe de ces membres qui n'appartiennent à aucun club.

Je vous invite à nous soumettre vos propositions à ajouter à l'ordre du jour avant le 29 février. Si vous soumettez des propositions de changement dans les règlements généraux, veuillez soumettre le texte exact et tous les détails qui s'y rattachent.

Comme certains d'entre vous le savent déjà, il y aura un changement complet de garde en cette année d'élection. Nous avons un réel besoin de personnes qui désirent s'impliquer dans notre fédération ; de gens qui veulent travailler en équipe et collaborer à son développement. Nous cherchons une équipe qui assurera la relève et la destinée de la FQD.

Petit rappel concernant l'élection d'un nouveau Président :

ARTICLE IX – Conseil d'administration de la FQD

- 6.3 Tout candidat à titre de président doit avoir au moins une année d'expérience comme membre du conseil d'administration ou de gestion de dossiers.

Je vous inviterais à me faire parvenir vos suggestions ou propositions d'ici le 15 février afin que je puisse compléter l'ordre du jour et vous le soumettre dans un délai raisonnable. Voici quelques-uns des sujets qui seront discutés :

- Finances 2019 & 2020;



Fédération québécoise de dynamophilie

Québec Powerlifting Federation

fqd-quebec.com

- Rapports et mise à jour des clubs & arbitres ;
- Règlements généraux (mise à jour) ;
- Sanction du championnat provincial pour 2020 ;
- Nominations des athlètes de l'année ;
- Élections : postes à combler.

Joël Boulianne
Président